

## CONTRAT DE LOCATION MEUBLEE

Nom : ..... Prénom : .....  
Adresse: .....  
Tel : ..... Portable : .....

Location:  Gite Le Provençal 6 pers.  
 Gite Le Campagnard 6/8 pers.  
 Gite Le Mas 6/8 pers.  
 Studio 2/3 pers.

1) La location s'entend pour la période  
du ..... Heure d'arrivée : ..... (à partir de 15 heures)  
au ..... (avant 12 heures).

2) Le montant de la location comprend la fourniture de 8 kWh d'électricité par jour, de 500 litres d'eau par jour et d'une bouteille de gaz pour la période de vacances. Les surplus, et notamment les frais de chauffage seront réglés directement au propriétaire avant le départ et selon le relevé des compteurs (0,08€le kWh supplémentaire), cela pouvant aller de 10 à 50 € suivant les températures.

3) Le nettoyage est à la charge du locataire. Une caution de 45 € est demandé pour le nettoyage qui sera retenu si le gite n'est pas rendu nettoyé conformément à notre demande. Une caution de 150 € pour les éventuels dégats occasionnés. Les chèques doivent être libellée à l'ordre de Mr. PAILHA Marc (non encaissée sur son compte), à joindre à l'envoi. Si l'hébergement n'est pas rendu dans son état initial, une partie de la caution sera retenue en fonction des frais de remise en état des lieux au moment du départ.

4) Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couvertures et oreillers. S'il y a lieu, le propriétaire est en droit de réclamer au preneur à son départ, le prix du nettoyage des locaux loués (fixé forfaitairement à 45 €), la valeur totale au prix de remplacement des objets, mobiliers ou matériels cassés, fêlés, ébréchés ou détériorés et ceux dont l'usure dépasserait la normale pour la durée de la location, le prix de nettoyage des couvertures rendues sales, une indemnité pour les détériorations de toute nature concernant les rideaux, plafonds, tapis, vitres, literie, etc. ... Nous disposons d'un stock de vaisselle, ne pas en racheter pour ne pas la dépareiller.

5) Le locataire doit verser 25 % d'acompte à la réservation et retourner à l'adresse en bas de page son contrat de location signé, sous 4 jours. Passé ce délai, nous ne pourrions maintenir la location si d'autres demandes nous parvenaient. Dans le doute, contactez nous.

6) Les chèques de location sont à libeller à l'ordre Pailha Marc.

### 7) Conditions d'annulation

- annulation intervenant plus de 30 jours avant l'arrivée : 25 % du montant de la location
- entre 30 et 21 jours avant l'arrivée : 50 % du montant de la location
- moins de 20 jours avant l'arrivée : 100 % du montant de la location

Pailha Marc - Le Bret – 07440 St Sylvestre  
Tel/Fax : 04.75.58.31.30 mail : [pailha@infonie.fr](mailto:pailha@infonie.fr)  
Site Internet : <http://www.alaferme.org>

8) Taxe de séjour :

Nom des personnes présentes durant le séjour	Tarifs/jour suivant les ages	
	- de 13 ans : 0 €	+ 13 ans : 0.30 €
Ex. pour un WE de 3 jours Paul Martin		3 x 0.30=0.90€
Total de la taxe pour la totalité du séjour		€

- 9) Montant de la location : ..... €  
Montant de la taxe de séjour : ..... €  
Option forfait ménage (par gîte) :  45 €  
Montant total : ..... €  
Acompte versé : ..... € L'acompte représente 25% du montant total  
Reste à payer : ..... € **A payer 15 jours avant le séjour**

Ne pas oublier les chèques de  
- caution ménage 45 Euros  
- caution dégradation 150 Euros

Le : .....

Le bailleur

Le locataire

(signature précédée de la mention «Lu et approuvé»)